

ECO HABITAT. L'habitat « écologique » et « partagé » : deux concepts dans l'air du temps qui tentent de s'imposer.

Ils prennent leur habitat écolo en main

Après cinq années de réflexion, une poignée d'Angerains concrétisent leur rêve sur le Plateau des Capucins. Leur résidence sera « saine » et conviviale. Ils espèrent faire des émules.

Avec plus d'un an de retard sur le calendrier initial, les travaux de terrassement ont été lancés le mois dernier sur une parcelle située au nord du Plateau des Capucins. Dans quelques mois, les adhérents de l'association « Ecoquartier Les Prés » pourront profiter de leur logement. Un habitat conforme à leurs idéaux, conçu en collaboration avec le « Val de Loire », le premier organisme à avoir cru à leur projet original, au point d'en devenir le maître d'ouvrage principal.

Ce bailleur social a déjà presque achevé, parallèlement, les trois premiers bâtiments de cet « écoquartier ». Labellisés « BBC », ils abritent une quarantaine de locatifs qui seront occupés dès cet été.

L'autre moitié du projet, dédiée à l'accession, est celle directement élaborée par la poignée de militants écologistes. Ils ne sont pour l'heure que sept familles, dont trois « primo-accédantes », à avoir réservé l'un des 22 appartements (du T2 de 48 m² au T4

de 82 m²). « On a peut-être été un peu trop ambitieux sur leur nombre » concède Denis Héroguel, le président de l'association.

Leur prix au m² (2 410 €) est pourtant raisonnable, le surcoût des équipements et des matériaux écologiques ayant été compensé, en partie, par une subvention de la Région.

L'isolation de la structure bois-béton sera ainsi réalisée en ouate de cellulose, par l'extérieur, et non en laine de verre. Le PVC sera banni au profit du linoléum pour les sols, du bois et de l'aluminium pour les huisseries, avec vitrage autonettoyant. Les rails des cloisons en plâtre seront reliés au sol pour limiter les perturbations électromagnétiques et complétés par des « bio-rupteurs » de 24 volts.

Maisons bioclimatiques

Ces constructions seront aussi « bioclimatiques » car les pièces à vivre (chambres et séjours) orientées au sud. Elles bénéficieront enfin d'un système de récupération d'eau de pluie et d'une chaudière collective au bois achetée 700 000 €.

« Nous n'avons fait l'impasse que sur la toiture végétalisée, car elle nous aurait obligés à renforcer la structure, et sur les panneaux photovoltaïques car l'investissement aurait été trop lourd » précise Denis Héroguel.



Denis Héroguel touche au but sur le plateau des Capucins.

Aucun compromis en revanche sur les principes de « l'habitat partagé », l'autre volet du projet : « Ce programme est initié par les habitants. Ils auront à partager plusieurs parties communes qui favoriseront l'entraide et les échanges ».

Dans l'un des trois bâtiments, une buanderie sera ainsi aménagée pour recevoir plusieurs machines à laver, mises à disposition du collectif par

l'association. Une autre grande salle sera dédiée aux réunions et au stockage de matériel, par exemple de jardinage et de bricolage.

Ces adeptes du « vivre autrement » prônent toutefois la tolérance. Si leurs futurs voisins rechignaient à partager ces services, ils promettent de ne pas leur en tenir rigueur.

ÉCOQUARTIER

« Un habitat d'avenir » qui s'appuie sur « l'entraide »

Une autre association, composée d'une demi-douzaine de ménages, compte décliner le même concept, en collaboration avec un autre bailleur social, LogiOuest, sur le quartier des Provins à Écouflant. Le permis de construire d'une quinzaine de logements (dont un tiers réservé à l'accession), avec des espaces mutualisés, devrait être déposé début 2013. « C'est une forme d'habitat d'avenir » estime Sophie Reydel-

let, salariée de l'association Alisée qui accompagne les porteurs de projets. « Mutualiser les surfaces est une façon de réduire le coût du logement. On peut en effet acheter moins grand quand on peut profiter d'une buanderie collective ou d'une salle commune pour loger ses amis ou organiser des réunions de famille ».

« Vivre ensemble, chacun chez soi ».

Mais la principale motivation est sans

doute ailleurs : « La société actuelle crée de moins en moins de lien social. Les familles sont éloignées. Le co-habitat répond à ce manque en s'appuyant sur le voisinage et sur l'entraide ».

La première expérience de ce type menée localement est née il y a près d'un quart de siècle dans une cité HLM du Lac-de-Maine, sous la forme d'une « coopérative d'habitations » à laquelle adhère toujours une petite

vingtaine de familles. Leur devise : « Vivre ensemble, chacun chez soi ».

C'est dans cette même rue de la Cote-de-Bellevue que vient aussi d'ouvrir, dans un esprit finalement très proche, une résidence « intergénérationnelle » dans laquelle cohabiteront à la rentrée prochaine des personnes âgées et des étudiants en situation de handicap.

Contact : association Alisée au 02 41 93 10 94